

6 Longer la route par la droite sur plus d'1 km jusqu'au prochain carrefour. Tourner à droite et dépasser le hameau de «La Guérinière».

7 (Sortant de la variante, tourner à droite) sinon: tout droit traverser le hameau de «La Bissonière» pour rejoindre le quartier «Saint-Michel».

Au stop, tourner à gauche puis à droite au rond point. Parcourir 800 m avant de dépasser la rue du Hazé pour pénétrer sur la gauche par une grille dans le parc du château pour rejoindre 800 m plus loin par les allées le point de départ.



## L'étang des Petites Noës

L'étang des Petites Noës, à la Chapelle-au-Moine. Si seuls les adhérents de l'AAPPMA «La Flérienne» peuvent pêcher sur ce plan d'eau, ses berges sont accessibles à tous pour la promenade.

Il abrite une importante faune piscicole, typique des eaux stagnantes. Les **carpes**, **gardons** et **rotengles** y représentent la famille des cyprinidés, au régime alimentaire varié (petits animaux, plantes aquatiques). Des poissons carnassiers - **perches communes**, **sandres** et **brochets** - se développent également au sein de cet étang.

Forte taille (jusqu'à 1,50 m pour la femelle), nageoires puissantes, vue aiguisee, large gueule armée de 700 dents, robe de camouflage... le **brochet** mérite le titre de grand prédateur des eaux douces françaises.

## Informations

### Office de Tourisme et du Commerce du Pays de Flers

2, place du Docteur-Vayssières - 61100 FLERS

Tél : 02 33 65 06 75

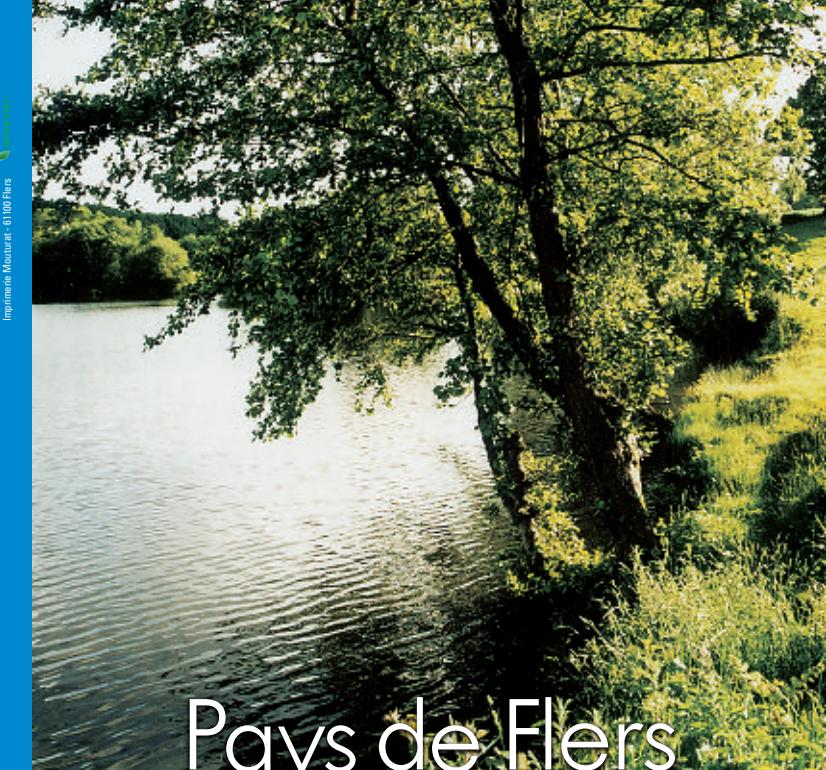
accueil@flerstourisme.fr

[www.flerstourisme.fr](http://www.flerstourisme.fr)

Carte photo: Ville de Flers; Cub photo de la petite A (Céline Léché) ; Flers Promotion (Françoise Mulin).  
En couverture : étang des Petites Noës (photo Céline Léché).

## Pays de Flers

Fascicule du circuit 2 du topoguide des itinéraires de randonnée et de promenade



## Pays de Flers

Circuit n°2 ■  
Les Petites Noës



FLERS  
agglomération

L'ORNE  
en Normandie

# Circuit n°2

## Les Petites Noës

14,5 km - 3h40

Variante: 9,8 km - 2h20

### Départ: Flers

parking du château  
rue Richard-Lenoir  
(balisage jaune).



**1** Quitter le parking en empruntant l'escalier pour pénétrer dans l'enceinte du château.  
À gauche, se diriger vers la pelouse d'honneur pour prendre la grande allée dénommée l'Avenue des Hêtres.  
Passer sur le pont du chemin de fer pour déboucher à gauche sur la rue Schnetz.

**2** **Prudence:** traverser et poursuivre sur la rue Jacques Durrmeyer pour prendre 650 m plus loin à droite la rue du Docteur Maubert sur 200 m, avant de tourner à gauche sur la rue Lemmonier.

Au carrefour de la rue de Domfront, **Prudence:** tourner à droite, puis à hauteur des feux tricolores à gauche.

Aller jusqu'à l'intersection de la rue de la Minière pour prendre à gauche et poursuivre sur la route de Banvou sur 1,6 km.

Traverser le pont de la déviation et peu après: *intersection de circuits*.

**3** Après le pont, *intersection de circuits*. Emprunter la route à droite jusqu'au hameau «Montagnou» pour prendre le chemin à droite (voie sans issue).

**Prudence:** traverser au niveau du rond point, prendre le cheminement piéton à l'intérieur de la Zone d'Activités sur 500 m. Prendre à droite le chemin du «Moulin de Buhère».

Au moulin, intersection avec la variante.

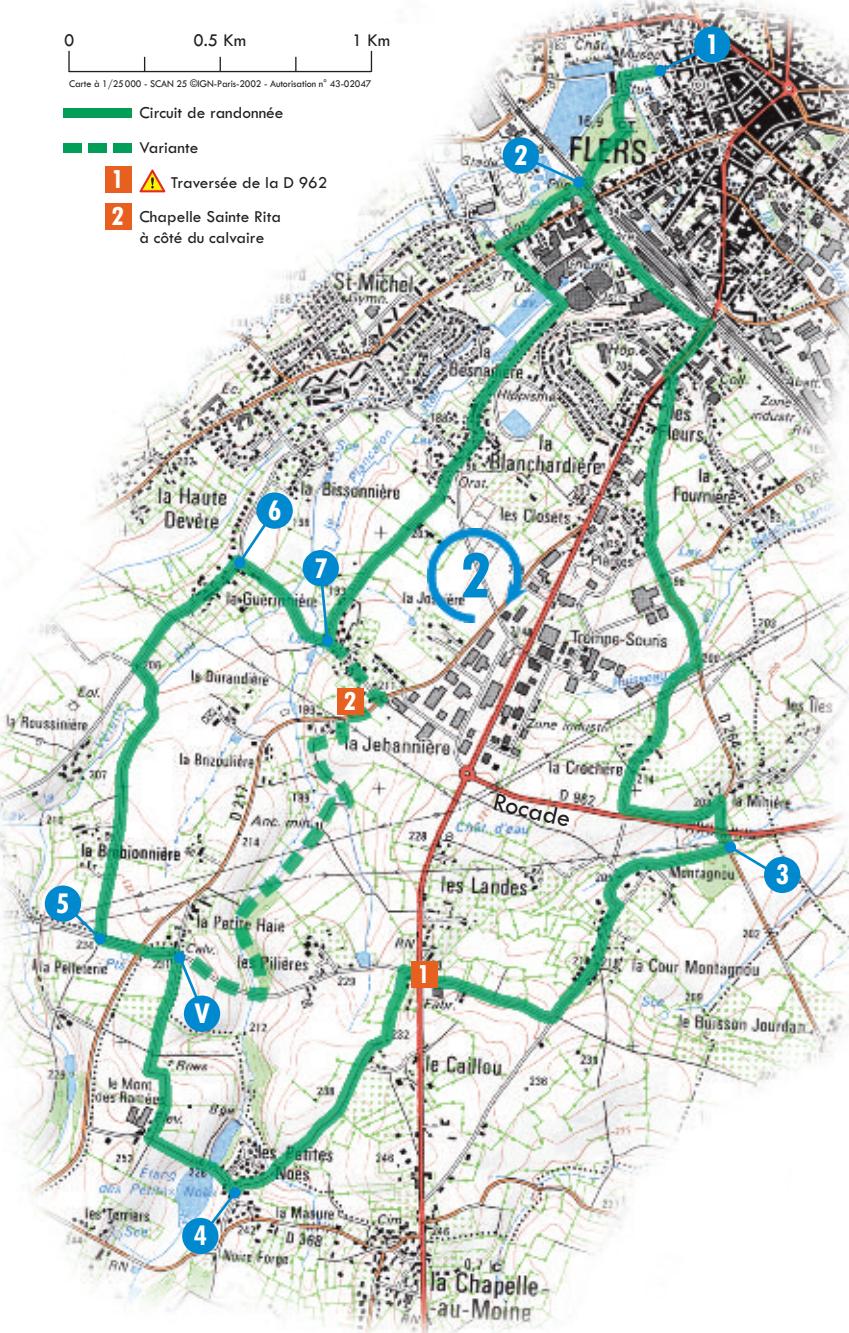
0 0,5 Km 1 Km  
Carte à 1/25 000 - SCAN 25 ©IGN-Paris-2002 - Autorisation n° 43-02047

Circuit de randonnée

Variante

1 Traversée de la D 962

2 Chapelle Sainte Rita  
à côté du calvaire



**4** Devant l'entrée du moulin tourner à gauche, longer le bief pour arriver 900 m plus loin sur la route.  
La longer à gauche et 150 m avant la D962 prendre le chemin à droite, ignorer le prochain carrefour et aller tout droit jusqu'au lotissement «Les Petites Noës». De retour sur le goudron, tourner peu après à droite au prochain carrefour jusqu'à l'*intersection de circuits*.

**V** **À partir d'ici:** possibilité de raccourcir l'itinéraire en empruntant la variante.

**Dans ce cas:** tourner à droite et suivre le chemin jusqu'à la route de Saint-Clair-de-Halouze (D217). Prudence: la longer à droite et la quitter pour prendre à gauche la rue de «La Jehannière». Au bas de la côte, aller tout droit, parcourir 500 m pour arriver au point 7 du circuit.

**À partir d'ici, poursuivre en reprenant ce même descriptif à partir du point 7.**



**5** Continuer à droite, passer entre les deux étangs. Au Mont des Ramées, poursuivre à droite sur le chemin jusqu'à la route. Prendre à gauche, plus loin, **Prudence:** traverser la D217 avant d'atteindre un nouveau carrefour: *intersection de circuits*.